L'aven sépulcral de la Clavade à Bouzigues (Hérault)

Elyane Cornic*
et Daniel Rouquette**

Abstract :

From the sepulcral aven of the Calvade, a little district of Bouzigues in Hérault, some human bony relics were exhumed in 1960. These relics have been collected in three different rooms.

We can notice a great gap between the deceased adult population and the deceased children, only 11,11% for the whole of the cavity. Babies are not represented.

In examining the bones, unintentionally we separate them into two very distinct groups the dimorphism being so important.

The robust bones have identical features which create a big resemblance. The study of patella shows with parameters which can be used by every one (length, width) two distinct families.

The slender and robust bones have been found associated in the three areas of deposits.

Résumé :

Des vestiges humains ont été recueillis dans l'aven sépulcral de la Clavade. Les corps se trouvaient dans trois salles distinctes. La mortalité infantile est faible, les nourrissons ne sont pas représentés. Un simple examen des os permet de remarquer un grand dimorphisme. Les ossements robustes présentent des malfaçons identiques qui créent une grande ressemblance.

Deux catégories de rotules sont mises en évidence : un groupe de rotules plus larges que hautes et un groupe de rotules plus hautes que larges. Les sujets différents se trouvaient ensemble dans les trois zones de dépôt.

ETUDE ARCHEOLOGIQUE

par Daniel Rouquette

I - Généralités

La grotte-aven de la Clavade est plus connue, régionalement, sous le nom de "Trou du chemin neuf" ou du "Relais bleu".

Après une visite de la cavité en 1948 par des membres du Spéléo-Club de Montpellier, un plan et une description ont pu en être donnés. Des ossements humains pris dans le plancher calcité d'une petite rotonde ayant été découverts, le Dr. Arnal avait été sollicité pour donner un avis. Sans que les investigations aient été poussées plus avant, il avait été estimé, alors, qu'il s'agissait d'inhumations de l'Age du Bronze sans mobilier.

Dans le but de mieux préciser l'époque d'utilisation de cet ossuaire nous avons obtenu en 1960 l'autorisation d'y pratiquer plusieurs sondages.

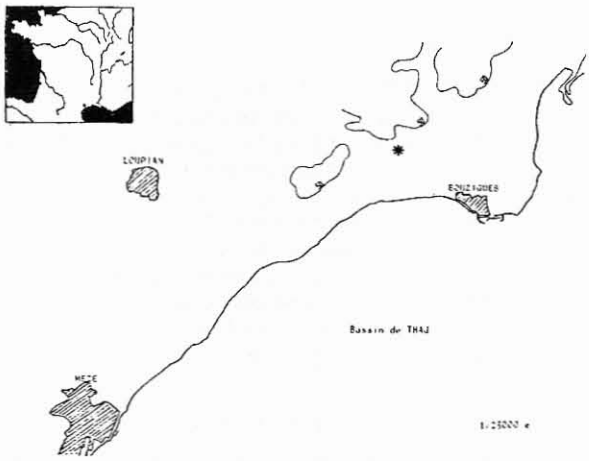

Figure 1 - Bouzigues, La Clavade. Plan de situation.

* 88, Boulevard Seignelay, 13012 Marseille

** 6, rue Jules Simon, 34140 Mèze.

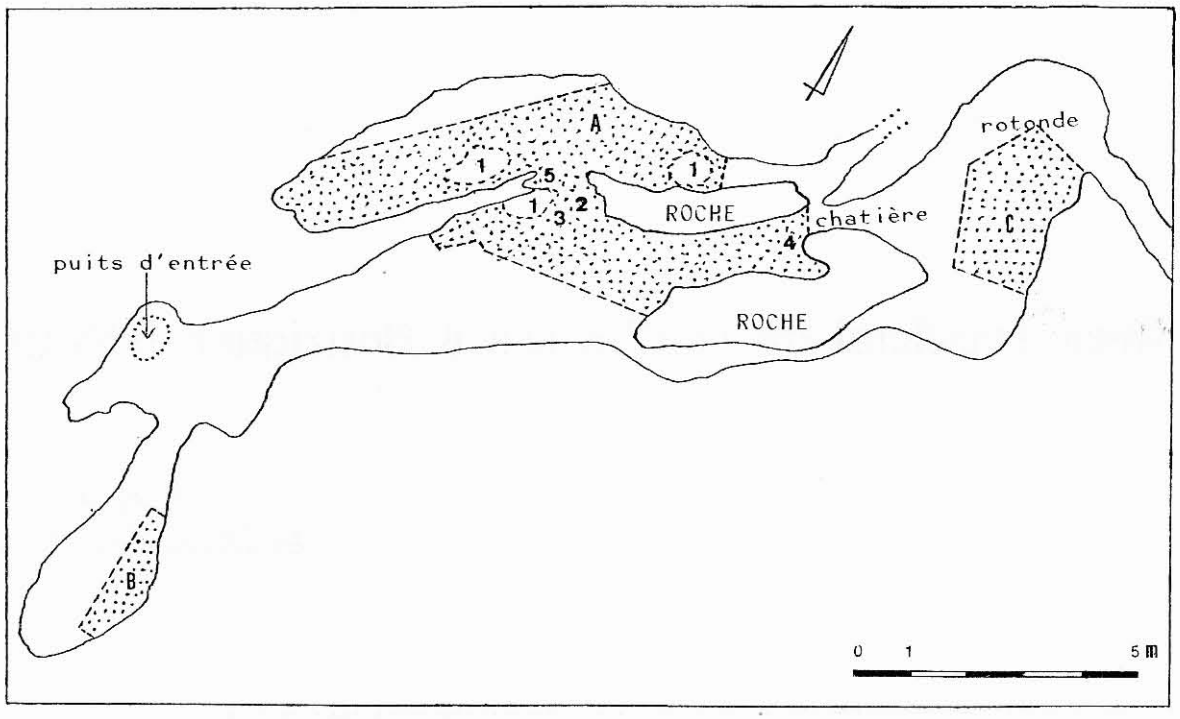

Figure 2 - Bouzigues, Clavade, Plan de la grotte sépulcrale. Légende : 1, zones à céramiques - 2, poignard - 3, perles - 4, flêche - 5, cardium.

II - Situation

La cavité se situe sur la commune de Bouzigues, à 550 m au Nord du rivage du Bassin de Thau. Coordonnées de la carte IGN au 25000e : x : 706,14, y : 3128,98, z : 40 (Fig. 1).

III - Description

Creusée dans l'étage Séquanien-Kimméridgien son accés actuel se fait par un puits assez étroit, profond de 2,50 m. A la base de celui-ci partent deux galeries descendantes orientées l'une au Nord-Est/Sud-Ouest, la salle A, l'autre Sud-Nord, la salle B (Fig. 2). Au bas de la galerie A, la plus grande, la voûte s'abaisse et une chatière remontante permet d'accéder à la rotonde où se trouvaient les ossements vus par les spéléologues.

IV - Les fouilles

IV-1 - Locus A : C'est dans la partie inférieure de cette galerie que la fouille a été réalisée. Celle-ci est en partie comblée par un important remplissage de pierres et de cailloutis qui se sont accumulés "per descensum". Le dépôt sépulcral est ici recouvert par l'amas des blocs que nous avons dû enlever sur toute la surface de la fouille. Les restes osseux rencontrés en désordre, entre 0,30 et 0,70 m, sous la surface des pierres, donnaient l'impression d'un ossuaire ayant subi de fréquents dérangements. Tout le matériel céramique et le silex rencontrés au cours des travaux provient de cette partie de la grotte.

IV-1-1 - Mobilier lithique : (Fig. 3)

1. Lame de poignard à soie et crans basiliaires. Silex beige. Une des faces conserve une partie du cortex qui a été soigneusement poli. L : 145 mm. l : 41 mm. Ep : 7 mm.

2. Armature de flêche à pédoncule et ailerons pointus. Silex gris. Les tranchants sont légèrement crénelés. L : 37 mm. l : 19 mm.

IV-1-2 - Mobilier céramique : (Fig. 4)

Une cinquantaine de tessons non tournés appartenant à quatre ou cinq vases ont été recueillis dans le sédiment qui emballait aussi les restes osseux.

1. Col d'un vase à bord vertical, peu épais, teinte gris-foncé. Diamètre de l'ouverture : 148 mm.

2. Fragment de panse carénée portant le départ d'une anse. Teinte gris-foncé.

3. Fragment d'une carène à angle vif, teinte gris-foncé.

4. Fond plat de 62 mm de diamètre, teinte gris-foncé.

5-6. Deux fragments de panse de vases à fond plat, gris-foncé.

7. Fragment de panse d'une grande urne décorée d'une ligne horizontale d'impressions ovalaires. Teinte grise. Parmi les autres tessons on notera le col d'un grand vase à épaulement, à pâte orangée lissée (Ø : 400 mm), et le bord vertical d'un vase à provision à pâte rose vacuolée.

- Parure :

Deux perles en roche noire dure (Lignite ?). Ø : 12 et 14 mm. Fig. 3, N° 3,4.

Une valve de cardium percée.

IV-2 - Locus B : Le fond de ce diverticule est obstrué par une masse d'argile rougeâtre. Nous y avons pratiqué un sondage limité contre la paroi Est, dans un sédiment assez meuble. En dehors des restes anthropologiques, le seul document rencontré est un disque en calcaire de 75 mm de diamètre.

IV-3 - Locus C : C'est la petite rotonde concrétionnée où les premiers ossements avaient été vus. Avec l'aide du marteau et du burin nous avons pu y dégager d'autres vestiges ostéologiques qui s'ajoutent à l'ensemble étudié.

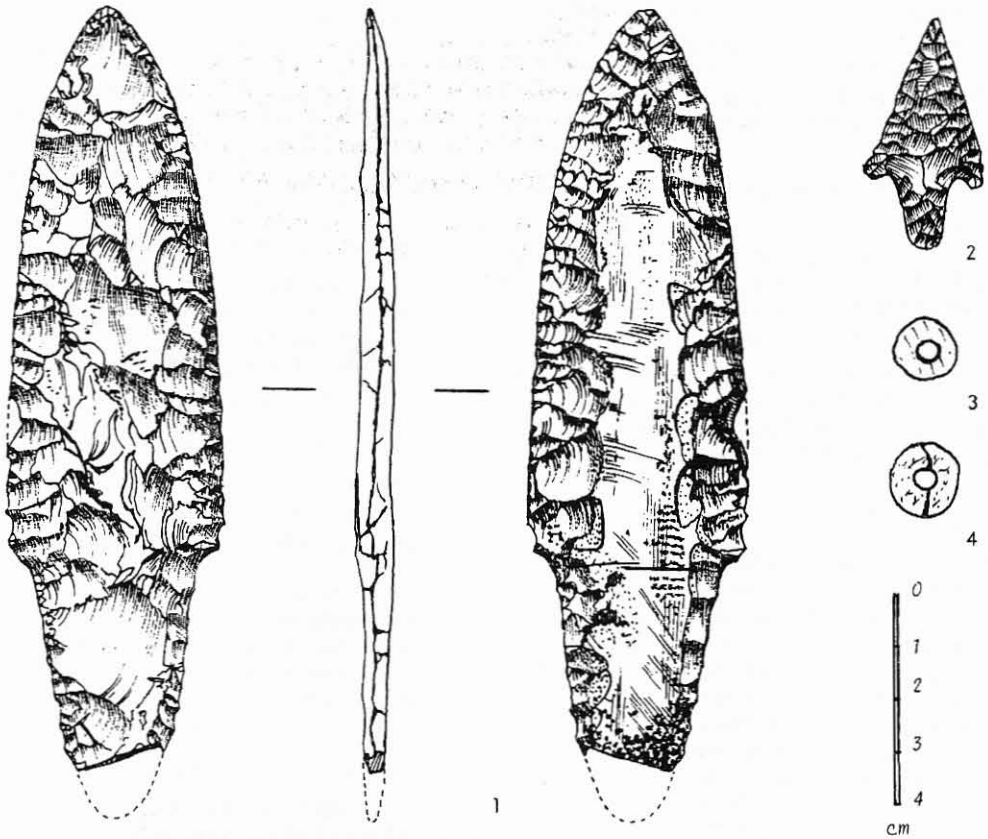

Figure 3 - Bouzigues, La Clavade. Silex, 1 : poignard, 2 : armature de flèche, 3-4 : perles.

V - Les éléments de datation

Le poignard rencontré au bas du remplissage, en contact avec le substrat, est incontestablement une belle production de la technique chalcolithique. Il est facilement comparable aux exemplaires des sépultures mégalithiques des causses héraultais (dolmens du Lamalou-Rouet ou du Cayla-St Martin de Londres) et des plateaux lozériens (dolmen de Combe Lébrousse-Montbrun).

Cette arme est donc un témoin, unique mais précieux, de l'utilisation de la cavité au Néolithique final.

L'autre partie du mobilier, essentiellement céramique, est majoritairement typique du Bronze Ancien Languedocien. Des tasses ansées à fonds plats identiques sont connues dans des contextes de cette époque, par exemple dans le Gard (Grotte des Andrés à Beaucaire, Grotte St-Joseph à Ste Anastasie) et près de la Clavade dans la grotte du Creux de Miège à Mireval (Hérault).

ETUDE ANTHROPOLOGIQUE
par Elyane Cornic

VI - Introduction

L'étude que nous présentons concerne les vestiges d'une population exhumée en 1960. Bien que les anciennes méthodes de fouilles soient de nos jours dépassées, il nous semble utile de prendre ces sujets en considérations.

VII - L'ensemble considéré

L'aven sépulcral comprend trois zones distinctes où les corps ont été "déposés", du moins nous le pensons, car la forme des concrétions qui enveloppent la majorité des os laisse supposer que les squelettes ont longtemps séjourné en surface.

Comme nous le verrons par la suite le nombre de sujets déposés dans chaque salle est très inégal. Cela ne nous permet pas de comparer les groupes de chaque locus entre eux.

VII-1 - Zones de dépôts

Les dépôts ont eu lieu dans trois salles relativement éloignées l'une de l'autre : plus de 15 m entre la zone B et la zone A, plus de 25 m entre la zone B et la zone C (figure n° 2).

Les zones sépulcrales B et A ne sont pas éloignées du puits d'entrée. Celui-ci étant d'accès facile nous pensons qu'un moyen de fermeture devait exister. Par contre pour atteindre le locus C il faut franchir une étroite chatière où seuls des corps menus peuvent pas-

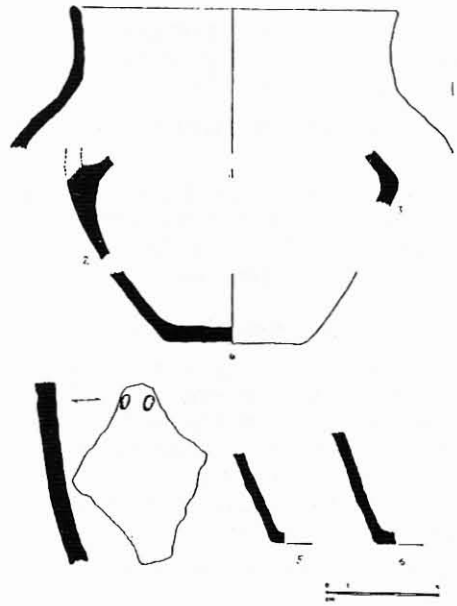

Figure 4 - Bouzigues, La Clavade, Mobilier céramique.

ser ou être passés. Les zones les plus concrétionnées sont les locus C et A. Le locus B était assez vaste pour contenir tous les corps déposés dans les trois locus et plus encore. A notre grand regret la fouille n'a pas mis en évidence des indices permettant d'expliquer l'utilisation de trois zones distinctes.

VII-2 - Quantification de la population

Nous avons choisi pour calculer la démographie d'utiliser le même os, celui le mieux représenté dans l'ensemble de la cavité. Nous avons utilisé pour le locus B les éminences mentonnières, pour les locus A et C les mandibules ou demi-mandibules.

L'âge des enfants lors du décès a été établi d'après des mandibules incomplètes. Dans ces conditions, la détermination de l'âge est un peu moins précise. Quatre dents isolées ont servi à déterminer l'âge de l'enfant d'environ 20 mois.

VII-3 - Locus A

Il a été recueilli les vestiges de 4 adultes dont un jeune, pas d'enfant. Dans ce locus un calcul de la démographie avec l'os le mieux représenté permettrait, grâce aux occipitaux de compter 11 sujets. Nous constatons alors qu'aucun autre os corrobore ce nombre. Nous disposons de : 2 fémurs adultes, un nettement plus gracile que l'autre, 1 fragment de diaphyse de fémur robuste, 1 fémur de jeune adulte, 1 tibia robuste, 1 fibula robuste, 3/4 de tibia adulte très gracile, 1 fragment de tibia de jeune adulte, 5 humérus ou 1/2 humérus dont 4 droits et divers fragments de squelette qui ne modifient pas ce décompte. Robert-P Charles qui a étudié un crâne et examiné une partie du matériel (Charles non publié), décompte sans donner de détails pour le locus A : "au moins 10 individus". Nous préférons pour cette étude globale quantifier la population minima, d'autant plus qu'il existe un grand déficit de crânes dans le locus B. Il n'est pas envisageable que, soit roulant, soit transportés par l'eau ces crânes soient passés d'un locus à l'autre. Un dénivelé important existe au sortir de la salle B.

VII-4 - Locus B

Dans cette salle les vestiges de 39 adultes et de 5 enfants ont été recueillis. L'âge des enfants s'échelonne de 20 mois à 11 ans. Bien que les os et fragments osseux proviennent de toutes les parties du corps, tous les ossements sont sous-représentés.

VII-5 - Locus C

Dans cette zone, la plus éloignée de l'entrée et la plus délicate d'accès, 5 corps d'adultes et un corps d'enfant d'environ 2 ans 1/2 ont été déposés.

VII-6 - Démographie minima de l'ensemble sépulcral

48 adultes au total dont 7 au moins âgés d'une vingtaine d'années, 1 enfant d'environ 11 ans, 3 enfants d'environ 6 ou 7 ans, 2 jeunes enfants : 1 d'environ 2 ans 1/2, l'autre d'environ 20 mois.

VIII - Observations ostéologiques

Des ossements qui nous sont parvenus, quelques-uns sont inclus dans une brèche d'où il serait difficile de les extraire sans les casser. Les os fragiles tels les bassins et les côtes sont très mal représentés. Les autres sont, pour la plupart, biens conservés mais incomplets. Nous observons des traces de dents (probablement d'un carnivore) sur un fémur.

Nous n'avons pas noté de traces cupriques sur les os.

Lorsque nous observons les ossements, les différences de taille sont si importantes que bien involontairement nous faisons deux groupes : un groupe d'os graciles et un groupe d'os "robustes". Ils sont robustes uniquement par comparaison aux graciles. Quels que soient les ossements observés nous retrouvons toujours ces deux familles. Les graciles ont tous des caractères hyperféminins. Les robustes ont, pour la plupart des caractères masculins.

VIII-1 - Caractères communs

Nous sommes surpris par la fréquence de certaines malfaçons qui créent sur les ossements robustes une grande ressemblance. Ils semblent être les représentants d'une grande famille.

VIII-2 - Les mandibules

Cette ressemblance se remarque particulièrement sur les mandibules de la salle B.

Elles ont en commun un corps haut, un déficit de place pour les dents labiales (encombrement dentaire), et sur les canines inférieures l'émail va loin sur la racine. Ce n'est pas une extention de l'émail telle qu'elle est habituellement décrite (C. Bouville 1971) et si nous notions que la couronne est haute il y aurait possibilité pour le lecteur de penser à une couronne dépassant les autres, côté bord libre, ce qui n'est pas le cas. Ces mêmes canines ont une légère malposition.

VIII-3 - Nombre de cas

Déficit de place pour les dents labiales : 7 cas sur 10 observables. Malposition de la canine (cette malposition sur les cas observables est toujours bilatérale. De ce fait, même quand les deux canines sont en place nous comptons 1) : 11 cas sur 16 observables.

Email qui avance loin sur la racine (même mode de décompte) : 11 cas sur 16 observables.

Sur les quatre fragments de maxillaires pouvant être étudiés nous remarquons aussi une légère malposition des dents labiales et sur les canines l'émail qui avance loin sur la racine.

Les mandibules graciles ont principalement en commun la faible hauteur du corps. Les dents sont souvent très régulières.

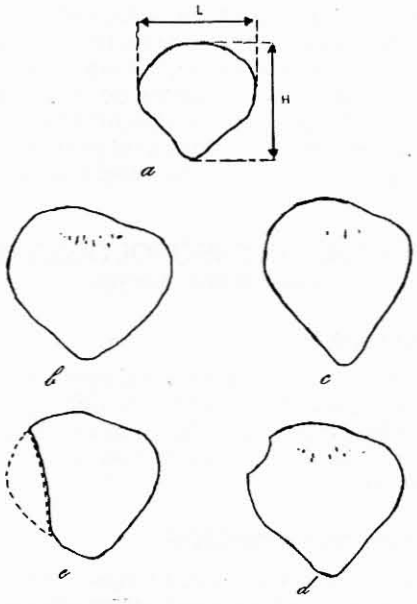

Figure 5 - a) mensurations de la rotule. H = hauteur, L = largeur. b) rotule plus large que haute. c) rotule plus haute que large ou cordiforme. d) émargination de l'angle supéro-externe. e) patella bipartita. Aspect de la partition du bord externe.

VIII-4 - Trou mentonnier

Sur toutes les mandibules le trou mentonnier est bas. Bien que sa position varie, il est souvent situé dans le tiers inférieur ou à la limite. Deux fois sur 33 cas observables il se trouve dans la moitié supérieure.

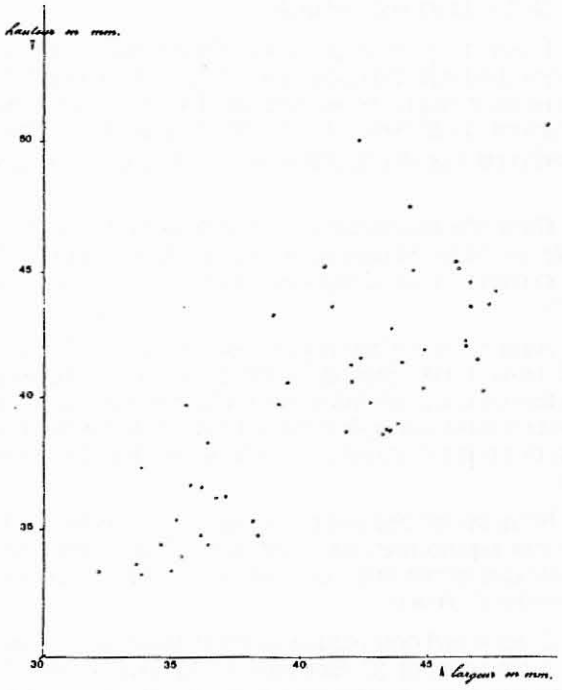

Figure 6 - Dimensions des rotules du locus B. En ordonnée hauteur des rotules en mm. En abscisse largeur des rotules en mm. Ce diagramme met en évidence : un groupe de rotules graciles (dimensions en deça de 40 mm), un groupe de rotules "robustes" (dimensions au-delà de 40 mm).

VIII-5 - Les rotules

La rotule (patella), os de forme triangulaire dans son ensemble, est située sur la face antérieure du genou, en avant de la trochlée fémorale. Cet os constitue un élément important de l'appareil d'extention de la jambe. Diverses mensurations sont possibles. Dans cette étude nous utilisons seulement la largeur et la hauteur, figure n° 5a. L'étude des rotules révèle deux familles :

- un groupe de rotules robustes dont un grand nombre présente une échancrure de l'angle supéro-externe.

- un groupe de rotules nettement plus graciles.

Nous disposons de :

pour la salle B 60 rotules, 29 gauches et 31 droites.

pour la salle C 8 rotules, 5 gauches et 3 droites

pour la salle A 0 rotule.

Certaines ne sont pas mesurables : 14 pour la salle B, 2 pour la salle C.

Au premier abord la répartition en deux groupes se réalise involontairement d'une part : a) les rotules graciles dont les dimensions sont comprises entre : pour la hauteur 33,36 et 38,60 mm, pour la largeur 33,10 et 39,50 mm. Nous ne prenons pas en considération une rotule qui appartient probablement à un(e) adolescent(e). Et d'autre part : b) Les rotules robustes dont les dimensions sont comprises entre : pour la hauteur 41,40 et 50,70 mm, pour la largeur 41 et 49,70 mm.

Bien que ces rotules forment deux nuages très distincts, (Cf figure n° 6) il est probable que ce diagramme ne visualise qu'un grand dimorphisme sexuel. En effet si nous traçons les droites de régression, une pour le groupe de petites rotules, l'autre pour le groupe de rotules robustes, nous constatons que ces droites sont très mal ajustées et que les coefficients de corrélation 0.48 pour les premières, 0.26 pour les secondes n'indiquent pas des populations homogènes. Une population homogène a un coefficient de corrélation très proche de +1 ou de −1.

Une autre répartition est possible. Dans l'ensemble des rotules deux formes existent : un groupe de rotules plus larges que hautes, figure n° 5 b, et un groupe de rotules plus hautes que larges ou cordiformes, figure n° 5 c. Cette classification sépare le groupe de la Clavade en deux populations homogènes : un groupe contenant des robustes et des graciles ayant des rotules plus larges que hautes, et un groupe avec des robustes et des graciles ayant les rotules plus hautes que larges. Les droites de régression sont alors bien ajustées, les coefficients de corrélation indiquent des populations homogènes : 0,927 pour les rotules plus larges, et 0,905 pour les rotules plus hautes. Ces deux populations sont mises en évidence sur le diagramme figure n° 7. Les rotules plus hautes que larges ont une pente descendante de l'ordonnée de gauche qui représente la hauteur des rotules vers l'ordonnée de droite qui représente la largeur des rotules. Les rotules plus larges que hautes ont une pente ascendante de l'ordonnée de gauche vers l'ordonnée de droite.

Les rotules cordiformes au nombre de 16 dans la salle B, 9 droites et 7 gauches représentent au minimum 12 sujets sans essayer d'apparier les os mais en observant des dimensions incompatibles. Dans la salle C 2 rotules plus hautes que larges représentent 2 sujets : 1 robuste et un gracile.

VIII-6 - Vastus notch, vastus fossa.

Il nous faut signaler une variation anatomique très fréquente sur les rotules de l'aven de la Clavade : l'émargination de l'angle supéro-externe (figure n° 5 d). Tous les degrès sont présents entre des tracés presque rectilignes jusqu'aux encoches bien marquées. Nous avons peut-être sur une rotule gracile une partition rotulienne (patella bipartita). Nous ne disposons pas du bord externe manquant pour confirmer cette observation. Elle ressemble à la partition du bord externe décrite par Joachimsthal cité par J. Zammit (J. Zammit 1983), figure n° 5 e.

Les émarginations de l'angle supéro-externe concernent 47,05% des rotules droites et gauches réunies. Ce pourcentage est moins important que celui de l'aven de la Boucle à Corconne où H. Duday signale un pourcentage très élevé, 66% (H. Duday 1982).

Nombre de rotules présentant une émargination :

Salle B - Robustes gauches 5, droites 9 ; graciles gauches 2, droites 5 ; Non mesurables gauches 5, droites 4.

Salle C - Robustes gauches 2, droite 0.

Il serait aussi possible que nous ayons plus de 18 sujets présentant une émargination supéro-externe de la rotule. D'une part nous ne sommes pas en possession de toutes les rotules et d'autre part nous avons constaté sur un squelette médiéval de St-Paul le Haut à Mèze, tombe 33, sépulture individuelle en cours d'étude, une vastus fossa sur une rotule et un bord supéro-externe à peine moins que convexe sur l'autre. Il

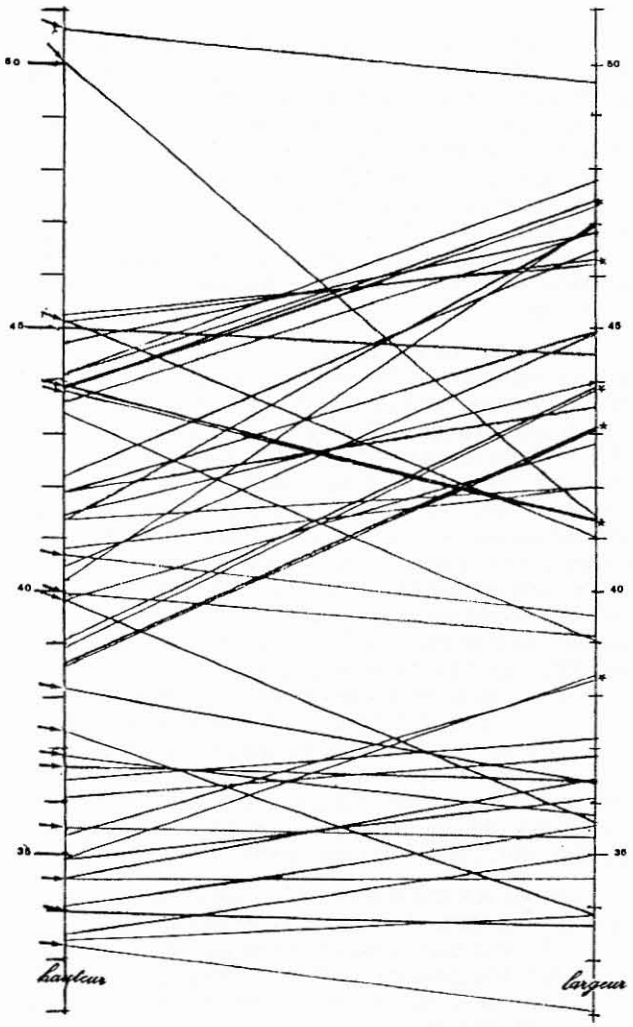

Figure 7 - Première ordonnée (ordonnée de gauche) hauteur des rotules en mm. Deuxième ordonnée (ordonnée de droite) largeur des rotules en mm. Deux populations de rotules différentes sont mises en évidence par ce diagramme : des rotules plus hautes que larges qui ont une pente descendante de l'ordonnée de gauche vers l'ordonnée de droite (indiquées par des flèches), et des rotules plus larges que hautes qui ont une pente ascendante de l'ordonnée de gauche vers l'ordonnée de droite. Les étoiles indiquent des paires probables : rotule droite et rotule gauche de même dimensions, de même forme. Il est possible que d'autres soient appariables.

n'y a pas de doute quant à l'appartenance des deux rotules au même sujet.

IX - Interprétation des observations

IX-1 - Recherche de liens familiaux

Nos observations mettent nettement en évidence deux ensembles distincts. Si le groupe de sujets graciles n'a en commun que les faibles dimensions de tous les os, la majorité des individus robustes a une ressemblance générale certaine dûe à de nombreuses particularités communes (Cf. caractères communs). Les anciennes méthodes de fouilles ne permettent pas d'associer les os appartenant au même sujet et, de ce fait, nous ignorons le nombre de caractères identiques pour une même personne. Cependant ces caractères se trouvent sur presque tous les os ou fragments. Il est donc possible d'en supposer plusieurs pour un même sujet.

Il nous semble que ces marques sont trop nombreuses pour envisager uniquement des liens de parentés tels que nous les concevons de nos jours. Des parents venants d'horizons différents ne peuvent pas favoriser une telle concentration de caractères identiques sur toute une population. Nous voyons plutôt dans le groupe de sujets robustes une population issue d'une communauté longtemps endogame.

IX-2 - Mortalité infantile

Il semble y avoir un grand déséquilibre entre le nombre d'adultes déposés et le nombre d'enfants. Les enfants dont l'âge s'échelonne de 20 mois à 11 ans représentent seulement 11,11% de la population. Nous remarquons que les nourrissons ne sont pas représentés.

Dans d'autres sépultures collectives la mortalité infantile est faible, même parfois plus faible nous pensons par exemple à la Chaussée Tirancourt. (C. Masset 1979).

A priori nous n'osons pas croire à un taux de mortalité aussi faible. Bien qu'il soit évidemment toujours possible de supposer les enfants inhumés ailleurs, nous pourrions aussi considérer les données d'une autre manière et ce pourcentage, 11,11%, serait moins surprenant.

Nous avons déja mentionné que les nourrissons ne sont pas représentés dans cet aven. D'une part nous savons que la mortalité périnatale a, de tous temps, été relativement élevée.

D'autre part des sépultures individuelles de nourrissons sont connues (C. Bouvilles 1973). Des fouilles récentes ont aussi permis de découvrir des nourrissons inhumés dans des sols d'habitat comme par exemple dans l'habitat des Barres à Eyguières, Bouches du Rhône (information orale Hélène Barge-Mahieu).

Dans le cas de la Clavade, il suffirait donc que quelques nourrissons aient été inhumés ailleurs pour que le pourcentage se rapproche des taux que nous trouvons habituellement. Ensuite, sans vouloir anticiper sur les hypothèses, nous pouvons aussi envisager être en présence d'un groupe issu d'unions endogames, ayant rompu avec la tradition et devenant exogames. Il faudrait alors se demander si une modification importante comme par exemple la diminution du taux de consanguinité ne pouvait pas influer sur le nombre de décès des enfants.

Une autre observation n'est sûrement pas négligeable quant à son incidence sur le nombre d'enfants décédés. Sur les vestiges osseux des 48 adultes que nous avons, la majorité présente des caractères masculins. Bien qu'en l'absence d'os coxal nous nous devons d'être très prudents, il n'est pas possible d'ignorer que le nombre de sujets ayant des caractères féminins est à peine égal à la moitié du nombre de sujets possédant des caractères masculins. Nous pouvons alors nous demander quel était le potentiel de maternité de ce groupe ?

Tous ces facteurs pris en considérations, il nous semble plausible de considérer 11,11% d'enfants décédés comme suffisant pour la mortalité endogène et accidentelle.

IX-3 - Hypothèses envisageables

Parmi les hypothèses envisageables trois d'entre elles retiennent plus particulièrement notre attention. Cependant ne pouvant qu'être faiblement étayées, nous nous abstiendrons de vraiment en favoriser une par rapport aux autres.

Nous avons vu que les ossements graciles et les

ossements robustes se trouvent associés dans les trois salles. Nous connaissons l'emplacement des corps mais pas la situation des uns par rapport aux autres. Il n'est pas plausible que les groupes se soient succédés dans le temps.

D'après le responsable de fouille (D.R.) le matériel archéologique est attribuable à des époques allant du Chalcolithique au Bronze ancien. Nous remarquons que ce matériel a été recueilli dans une seule salle, le locus A là où se trouvaient seulement quatre adultes.

IX-3-1 - 1re hypothèse : Peut-on supposer un dépôt primaire dans le locus A suivi d'un "rangement" ou dépot secondaire dans les locus B ou C ? Nous ignorons si des os étaient en connexion. Il y a bien sûr des occipitaux non synostosés en surnombre dans le locus A, par contre dans le locus B des os du carpe appartenant à plusieurs sujets ont été trouvés. Les ligaments du poignet sont très solides sur le vivant (J. Dastugue 1982), il faudrait donc envisager un déplacement en cours de décomposition et cette coutume perdurant relativement longtemps.

IX-3-2 - 2e hypothèse : Faut-il voir une répartition des inhumés en fonction d'une position sociale ? Quatre sujets ayant un meilleur rang social auraient été déposés dans le locus A avec un mobilier archéologique attribuable au Chalcolithique et au Bronze ancien. Le nombre d'individus est bien restreint par rapport à la population de la salle B que nous soyons satisfait par cette supposition. Nous avons signalé que onze occipitaux ont été recueillis dans cette salle. Au minimum sept sont en surnombre et gênent cette hypothèse.

IX-3-3 - 3e hypothèse : Nous pourrions aussi penser être en présence d'une communauté villageoise composée de deux groupes d'origine distincte ou non mais au comportement différent principalement au niveau des unions. Nous serions alors en présence

a) d'un groupe issu de parents endogames restant endogames. Il y aurait alors concentration des caractères communs,

b) d'un groupe issu ou non de parents endogames, réalisant depuis plusieurs générations des unions exogames.

X - Conclusion

Quelle que soit l'hypothèse envisagée aucune est satisfaisante. Nous avons la conviction d'être en présence de deux groupes distincts, mais nous ne savons pas répartir les sujets.

Dans chaque tentative d'attribution, au moins une donnée ne cadre pas. Par exemple : si nous plaçons dans un même groupe les éléments qui accusent une grande ressemblance il paraît alors n'y avoir que des éléments avec des caractères masculins ; aucune mandibule gracile, ou moins robuste, présente un seul des caractères relevés sur les mandibules robustes. Envisager la non conservation des mandibules ayant ces caractères ne nous agrée pas. Si nous tentons de répartir les sujets d'après la forme des rotules, nous n'osons pas trop avancer dans cette voie car nous ne pouvons pas réaliser de comparaisons avec d'autres gisements. En anthropologie souvent ne sont mentionné que les moyennes des dimensions. De ce fait, les rotules cordiformes n'apparaissent pas et nous avons pour comparaison que les gisements étudiés par nos soins.

Quelle que soit la répartition envisagée nous sommes surpris par la sous-représentation des sujets féminins, à moins que quelques viragos soient classées dans le groupe à caractères masculins.

Nous ignorons si nous sommes en présence d'un groupe qui disparaît, faute de pouvoir se renouveler, ou si au contraire nous sommes face à un petit groupe en voie d'extention.

Nous constatons que dans certains cas l'étude des ossements nous apporte la connaissance physique des populations disparues. Leurs us et coutumes appartiennent à un domaine autour duquel nous gravitons sans être sûr de bien le cerner. Dans l'aven de la Clavade si le dépôt de tous les sujets avait eu lieu dans la même salle nous aurions constaté un lien de parenté entre de nombreux sujets et un grand dimorphisme sexuel. L'utilisation de trois zones bien distinctes laisse supposer des rites différents qu'il est très difficile d'interpréter.

Bibliographie

Arnal Jean, 1963 - Les dolmens du département de l'Hérault. Préhistoire XV, Paris. *Annales de Spéléologie*, 1948, III,4. Spéléo. Club de Montpellier, p. 215-217.

Bouville Claude, 1971 - Les restes humains du dolmen des Peyraoutes. Thèse de spécialité. *Travaux de Laboratoire de Géologie Historique et Paléontologique*, n° 2.

Bouville Claude, 1973 - Les squelettes de nouveaux-nés de la grotte de l'Eglise et de la grotte Murée à Montpezat (04) *Bul. et Mem. de la Soc. Anthrop. de Paris*, Tome 10.

Dastugue Jean, 1982, in *Anthropologie Physique et Archéologie*, page 127, Ed. du C.N.R.S. Paris 1986.

Duday Henri, 1982 - Organisation et fonctionnement d'une sépulture collective Néolithique : L'Aven de la Boucle à Corconne (Gard). In *Anthropologie Physique et Archéologie*, Editions du C.N.R.S., Paris 1986. Informations 1963, Gallia Préhistoire Tome VI, p. 243.

Mafart Bertrand-Yves, 1980 - Paléoécologie de l'Homme Fossile *Editions du C.N.R.S.*

Marseiller E., 1967 - Les dents humaines. Morphologie. *Edit. Gauthier Villars*, Paris.

Masset Claude, 1979 - La population de la Chaussée-Tirancourt : Approche méthodologique *Archives Suisses d'Anthropologie Générale*, Genève.

Olivier Georges, 1960 - Pratique Anthropologique *Editeur Vigot*, Paris.

Roudil Jean-Louis, 1972 - L'Age du Bronze en Languedoc Oriental. Mém. S.P.F., n° 10.

Rouquette Daniel, 1969, *Bull. Soc. Et. Sc. Sète*, T. 1, p. 17.

Zammit Jean, 1983 - Un exemple paléopathologique : la partition rotulienne chez l'homme. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 80/1.